

LA MONDIALISATION, LE TRAVAIL ET SES MYTHES

« Nos sociétés prétendent que l'urgence des problèmes leur interdit de réfléchir à un projet, alors que c'est en fait l'absence totale de perspective qui les rend esclaves de l'urgence » (Z. LAIDI)¹.

La mondialisation, c'est le processus qui fait advenir la constitution d'un marché mondial. Et aussi la croyance que ce mouvement est bénéfique dans le registre de la logique productive comme dans celui de l'émancipation des peuples.

Est-ce un signe de défaillance de l'idéalisme libéral mais la mondialisation est trop souvent une catégorie descriptive où ce qui doit être expliqué devient, par simple retournement, le facteur explicatif ? Nous pouvons néanmoins cerner les origines de cette mondialisation et trouver ses conditions de déploiement dans un contexte de récessions récurrentes et d'instabilité politique croissante où la bipolarité cède sa place à des formes d'éclatement. Avec la fin du partage du monde scellé par la Guerre froide, un nouvel ordre s'établit en effet, lié à la désintégration du camp dit socialiste, au démantèlement de l'Etat-Providence, à la défaite des idéologies développementistes dans le Tiers-Monde. L'extension planétaire du marché s'est faite sous la « sainte alliance » des gouvernements des grands pays industrialisés, Chine et Inde compris. Cette extension avait rapport avec la peur de l'extension du communisme, du réveil des identités et du renouveau d'engagements religieux plus variés qu'autrefois.

La mondialisation que nous vivons aujourd'hui est donc bien réelle, mais elle n'est ni nouvelle, ni avérée, ni « naturelle ». Et surtout, elle produit plus d'écarts que d'homogénéité. Le marché n'est malheureusement pas en passe d'abolir les inégalités. Son développement erratique les renforce. La mondialisation nous renvoie à un enchevêtrement de processus complexes, jamais achevés, non linéaires et n'évoluant pas à la même vitesse. La mondialisation néo-libérale prétend annuler la différence des rythmes et la dispersion des espaces que bon nombre de sociétés du Tiers monde, de groupes sociaux des pays développés opposent au nouvel impératif d'accélération du temps et de rétrécissement de l'espace. Elle n'y parvient pas. Plus que jamais, aussi, le monde est caractérisé par un ensemble de décalages d'où naissent des tensions qui se traduisent par des creusements d'inégalités, par des frustrations au Sud à l'égard du Nord et plus généralement par une dissociation entre l'ordre de l'économique, l'ordre de l'Etat et l'ordre du culturel. Sur ce point, F. COOPER distingue ce qu'il appelle trois discours sur la mondialisation². Le premier qu'il nomme la « fanfaronnade du banquier » incite les pays riches à faire reculer l'Etat-providence et les pays pauvres à ne pas le construire. Le deuxième discours, de « lamentation social-démocrate », cherche à adoucir la brutalité de l'économique par l'intervention modérée du politique, accepte « la mondialisation telle que les banquiers la voient, mais n'y discerne nul bénéfice pour le genre humain, bien au contraire ». Le troisième discours que F. COOPER nomme « la danse des flux et des fragments », postule que le mondial reconfigure le local, en tous lieux. Des morceaux d'images sont comme arrachés à leur contexte et les gens prennent conscience de leurs particularités culturelles. Ils cherchent à les valoriser.

Comme le remarque U. BECK, dans la mondialisation, les individus sont censés à présent chercher des solutions personnelles à des contradictions systémiques. Ils semblent affronter en réalité au moins trois crises distinctes liées à la modernité. Dans la sphère culturelle, une crise du sens, liée à la défaillance des schémas d'interprétation traditionnelle du monde ; dans la sphère de la société, l'anomie, du fait d'une crise générale de la légitimité des normes et des appartenances sociales ; enfin, dans la sphère de la personnalité, le développement des pathologies identitaires, caractérisées par des ruptures biographiques et une discontinuité entre les ressources de la socialisation antérieure et la confrontation avec le procès individualisé de la socialisation moderne³. Il conviendrait certainement

¹ : Z. LAIDI, Un monde privé de sens, Fayard, 1994, p 29.

² : F. COOPER, « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? », Critique internationale, n° 10, janvier 2001, p. 102.

³ : J. HABERMAS, Le discours philosophique de la modernité, Gallimard, 1985, cité par D. MARTIN, « La modernisation dans la crise : de T. PARSONS à J. HABERMAS », Effets et méfaits de la modernisation dans la crise, Desclée de Brouwer, 1998, p. 35.

d'en ajouter une autre dans la sphère du travail. Tout laisserait à penser en effet qu'on ne veuille plus travailler ou qu'on aille vers des sociétés où l'on travaillerait de moins en moins (ou, à l'inverse, de plus en plus longtemps du fait des équilibres démographiques dans les pays développés et de la « menace du coût des retraites »)⁴. Plus encore, la mondialisation affaiblirait la valeur du travail et même le travail comme valeur avec la généralisation des marchés financiers, de l'argent qui va à l'argent et au final, peut être, signerait la perte de « l'esprit d'entreprise » au profit d'un « esprit d'accumulation ».

Mondialisation et « fin du travail » ?

La mondialisation détruit-elle inexorablement le travail ? Nous présumerons ici que la mondialisation correspond à cette période historique où l'état de l'économie mondiale des années soixante-dix à quatre-vingt, du fait de ses défaillances, a servi aux économistes monétaristes de justification pour imposer des politiques économiques fondées sur le retrait de l'Etat, le recours systématique à la privatisation, la dérégulation des marchés financiers, et plus largement le projet d'étendre le libre échange à toute la planète, avec l'appui d'institutions internationales converties à un credo macro-économique, qui devait imposer sa loi aux pays défaillants du Tiers monde, via des plans d'ajustement structurel. La mondialisation est bien liée à la force des réseaux d'anciens collaborateurs ou consultants des institutions internationales dans les pays en développement et au passage du Keynesian consensus des années 1960, considérant que « le contrôle des mouvements internationaux de capitaux est indispensable si l'on tient à éviter que la marge de manœuvre politique des Etats interventionnistes ne soit sapée par des flux de capitaux spéculatifs aux effets très déséquilibrants », au Washington consensus des années 1980⁵. Nous ajouterons que l'extension spatiale du capital à l'échelle d'un marché mondial est inséparable d'une action des Etats dominants afin d'imposer de nouveaux régimes institutionnels globalisés, de nouveaux découpages territoriaux et de nouvelles règles du jeu.

La mondialisation est bien un « fait social total » (et non seulement économique), à condition d'en reconnaître le caractère inachevé et réversible, d'en dater précisément la naissance, d'en repérer la spécificité contemporaine (les siècles passés ont connu des mondialisations antérieures) et d'écarter les représentations souvent simplificatrices qu'on en donne⁶. Définir le travail n'est pas une moindre affaire : nous l'entendons ici au sens d'activité sociale et historique dont la forme la plus commune est, depuis deux siècles, le salariat, évitant ainsi les querelles anthropologiques sur le caractère plus ou moins invariant de l'activité générique de travail.

Le travail salarié vient-il donc à manquer, voire à se raréfier, sous la dynamique de la mondialisation ? Quelle crise globale traversons nous, et quelles en sont les conséquences, principalement sur l'emploi dans les pays du Nord ? Au delà, comment se reconfigure le travail dans une nouvelle « grande transformation », pour reprendre l'expression de K. POLANYI, qui conduirait à une économie, voire à une « société informationnelle » ? Il faut aussi considérer que les données statistiques relatives au travail ne sont guère fiables, surtout en ce qui concerne les pays dit du Tiers-monde. Y. GOUSSAULT et A. GUICHAOUA montraient déjà, il y a une dizaine d'années, que la difficulté d'accéder aux données empiriques conditionne la possibilité même de produire des arguments ; quant aux données relatives à l'emploi et au chômage, elles sont bien souvent proprement inventées⁷. Plus largement, les auteurs les plus sérieux s'opposent sur des points essentiels, telles les tendances de l'emploi dans le Tiers-monde, ce qui montre, entre autres, qu'il est difficile d'affirmer qu'il existe une voie commune à tous les pays⁸.

⁴ : J. RIFKIN, La fin du travail, Paris, La Découverte, 1996.

⁵ : Y. DEZALAY et B. GARTH, « Le « Washington consensus ». Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme », Actes de la recherche en sciences sociales, 121/122, Mars 1998.

⁶ : D. MARTIN, J. L. METZGER, P. PIERRE, Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation, Paris, Le Seuil, 2003.

⁷ : Y. GOUSSAULT et A. GUICHAOUA, « Sociologie du développement », in J. P. DURAND et R. WEIL, Sociologie contemporaine, Vigot, 1997.

⁸ : On pourra se reporter à deux articles contradictoires, récemment publiés dans La Revue Internationale du Travail : « Normes fondamentales du travail et investissements étrangers », D. KUCERA, numéro 1-2, volume 142, 2002 et « Les travailleurs pauvres dans les pays en développement », N. MAJID, numéro 2, volume 142, 2003. Ce manque de données fiable montre en tout cas que la mondialisation n'impacte pas systématiquement toutes les économies. La mondialisation n'est pas « mondiale ».

Deux crises du travail liées à la mondialisation

Les utopies sur la fin du travail vont bon train. Elles ont certes une vertu, celle de remettre en question la trop grande centralité du travail dans nos sociétés contemporaines et d'esquisser des scénarii alternatifs. Au risque de simplifier, nous distinguerons deux séries d'affirmations.

La première énonce que la mondialisation détruit inéluctablement le travail : c'est la thèse de J. RIFKIN, qui prétend que nous sommes entrés dans une troisième révolution industrielle, où l'automatisation généralisée des processus productifs, combinée avec les nouvelles formes de gestion capitalistes va entraîner l'élimination de millions de travailleurs, sur l'ensemble de la planète. J. RIFKIN renoue ici avec la thèse déjà ancienne de la technologie destructrice d'emplois. Les travailleurs font ainsi la douloureuse expérience, soit de la mort psychologique, soit de la résignation, aucun mouvement social de grande envergure se dessinant, pour contrer cette évolution. Au terme de ce réquisitoire, J. RIFKIN propose, pour sortir de la crise de l'emploi, une réduction universelle du temps de travail ainsi que la création d'un tiers-secteur non marchand, qui devrait, selon lui, permettre de recréer, en dehors de la société marchande, des millions d'emplois.

En fait, à chaque accélération du progrès, on a agité le spectre du chômage technologique (ce fut le cas avec la machine à vapeur en 1830 et vers 1900, quand l'électricité est arrivée dans les usines). Or il n'en a rien été sur le long terme. Ne faut-il pas, pour expliquer le chômage, incriminer d'abord la réduction de la croissance ? J. RIFKIN néglige les créations d'emploi que permet le redémarrage de la croissance. Avec le recul, comme le remarque A. M. GROZELIER, on constate que la croissance soutenue sur la décennie 90 a permis de créer environ 10 millions d'emplois aux USA (certes en partie de faible qualification)⁹. En ce qui concerne le tiers-secteur, les idées de J. RIFKIN ont apporté de l'eau au moulin de tous les défenseurs d'une économie alternative, voire d'un système économique fait de l'hybridation de l'économie marchande, de l'économie de redistribution et de l'économie basée sur la réciprocité. Mais, là encore, J. RIFKIN n'apporte que peu de preuves tangibles qu'un fantastique essor de la création d'emplois soit possible dans le tiers-secteur, en substitution des failles de l'économie marchande.

Pour A. GORZ dans Misères du présent, richesse du possible¹⁰, le travail va manquer, mais c'est la société salariale toute entière qui est menacée par l'hégémonie croissante du capital sur le travail dans la mondialisation. Le capital, à travers la transnationalisation des firmes et la libéralisation des mouvements de capitaux s'est lancé dans un vaste exode hors des frontières nationales. Comme le dit, à sa façon U. BECK, « il n'y a qu'une seule chose pire qu'être envahi par les multinationales : c'est de ne pas être envahi par les multinationales. (...) A tout moment, en tout lieu, ne pas faire quelques chose, ne pas investir, sans avoir à se justifier vis-à-vis de l'opinion publique, tel est le principal levier de pouvoir des acteurs de l'économie mondiale »¹¹. Le capital devient, en effet, insaisissable, parce qu'international, abstrait et détaché de ses racines nationales (sans que les firmes transnationales soient néanmoins à considérer comme « apatrides » du fait de la composition de leur comités de direction, de leurs actionnaires, de leurs nationalités vécues en interne par le personnel...). Face à lui, le travail salarié est définitivement asservi et promis à une incontournable rareté, tandis qu'apparaissent de nouvelles figures, telles que le "jobber" (qui transforme la précarité en mode de vie choisi) ou le "self-employed" (qui accepte de travailler à un prix et à des conditions inacceptables), chassé de la société salariale qui s'effondre. En vérité, si la mondialisation ébranle la société salariale, elle ne signe pas son irrémédiable déclin (ni à l'échelle des pays riches, ni plus généralement à l'échelle mondiale comme le montre l'entrée en salariat d'une fraction importante des paysans du Sud).

Tout travail est le plus souvent un mixte de plaisir et de souffrance, est marqué à la fois par la rudesse de la nécessité et aussi par la satisfaction de l'œuvre accomplie ; en bref le travail suppose une dépense d'énergie en vue d'atteindre un résultat, et tout travail est ainsi marqué par une combinaison complexe de labeur souvent pénible et de satisfaction par rapport à l'œuvre qu'il permet de créer. Voir dans le travail essentiellement une "valeur en voie de disparition" occulte bien des résultats

⁹ : A. M. GROZELIER, Pour en finir avec la fin du travail, Les Editions de l'atelier, 1998.

¹⁰ : A. GORZ, Misères du présent, richesse du possible, Galilée, « Débats », 1997.

¹¹ : U. BECK Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation, Flammarion, 2004, p. 119.

d'enquêtes sociologiques qui montrent que le travail, dans notre monde contemporain, « apparaît comme la seconde valeur, juste derrière la famille et loin devant les amis, les loisirs ou la religion »¹². R. SAINSAULIEU, dès 1977, avait clairement montré, aussi, que le travail, inscrit dans le moule des organisations productives, était fondateur d'identités collectives, parce que lieu d'expérience cruciale de socialisation et d'apprentissage de règles spécifiques d'appartenance à des milieux sociaux¹³.

En réalité, les thèmes de la fin de l'emploi, du déclin de la société salariale et de la disparition du travail comme valeur centrale dans nos sociétés prêtent beaucoup trop à la mondialisation.

Nous voudrions ici revenir à l'analyse socio-économique de deux crises majeures qui sont directement liées aux effets de la mondialisation : la crise de l'emploi et la crise de l'intégration sociale par le travail. Sur le premier point, si l'on suit en particulier E. LEE¹⁴, la libéralisation des échanges de biens et de capitaux à l'échelle mondiale suscite aujourd'hui quatre craintes majeures :

- a) le chômage devrait continuer à augmenter dans les pays développés, et frapper particulièrement le travail non qualifié, sous la pression de la concurrence des pays en voie de développement (PVD) ;
- b) en retour, l'essor du commerce international en direction des PVD détruirait de nombreux emplois chez eux ou aggraverait la disparité des rémunérations (en particulier, baisse du coût du travail qualifié) ;
- c) la tendance à l'intégration mondiale des marchés du travail provoquerait une dégradation des conditions de travail et de revenus dans tous les pays ;
- d) face à ces évolutions transnationales, les Etats seraient réduits à l'impuissance.

Pour ce qui est du chômage dans les pays développés, E. LEE répond qu'il reste très peu dépendant, contrairement à l'idée reçue, de la concurrence des Pays en voie de développement. Les investissements industriels dans les PVD (dont en partie ceux liés aux délocalisations) restent relativement faibles, et ne constituent donc pas une source majeure du chômage que connaissent les pays développés. D'autres causes, internes aux économies nationales, sont davantage responsables du taux de chômage (tels que la baisse de la croissance, les effets du progrès technique ou la déréglementation du travail)¹⁵.

Le Nord industrialisé va-t-il créer un chômage massif dans les pays du Sud ? La concurrence des pays du Nord entraîne des suppressions d'emploi instantanées dans les activités non compétitives. Mais il y a d'autres facteurs liés aux erreurs des gouvernements, comme par exemple une politique risquée des taux de change, comme l'ont connu successivement le Chili, puis le Mexique, en 1994. L'exemple récent de l'Argentine confirme le diagnostic : la libéralisation du commerce a été menée sans précaution, pour le plus grand bienfait des investisseurs étrangers, mais au prix de la ruine des producteurs locaux. On peut généraliser ce propos à une grande partie de l'Europe Centrale et Orientale, et bien entendu, au premier chef, à la Russie.

La mondialisation des marchés du travail menace-t-elle les conditions de travail et de revenu des travailleurs de la planète ? L'argument de l'unification progressive des marchés du travail est souvent associé aux méfaits de la mondialisation, au point que l'on puisse dire, comme T. DONAHUE, que « le monde se transforme en un gigantesque bazar où chaque pays, en concurrence avec les autres, essaie de placer sa main-d'œuvre en cassant les prix »¹⁶. Il est vrai que l'ouverture au marché mondial d'une large population de pays émergents, comme les anciens pays de l'Est, la Chine ou l'Inde, tend à rendre les marchés du travail de plus en plus interdépendants sur la planète. Mais il faut rappeler une évidence : il n'y a pas de marché global de l'emploi à l'échelle de la planète. Le nombre de travailleurs intégrés au marché mondial reste faible, même s'il tend à augmenter. De plus, dans les pays développés, 70 % des salariés travaillent dans le tertiaire, tandis que l'agriculture traditionnelle et les activités du secteur informel urbain dans les PVD échappent au marché mondial. Il serait abusif de faire croire que des centaines de millions de travailleurs, en Chine ou en Inde, soient rapidement intégrés au marché mondial et concurrencent leurs homologues du Nord. Cette propension

¹² : P. BOUFFARTIGUE et H. ECKERT (sous la direction de) « Fin du travail ou crise du salariat », in Le travail à l'épreuve du salariat. A propos de la fin du travail, L'Harmattan, p. 23-24.

¹³ : R. SAINSAULIEU, L'identité au travail, FNSP, 1977.

¹⁴ : E. LEE, « La mondialisation et l'emploi : des craintes justifiées ? », in J. D. THWAITES (sous la direction de), La mondialisation. Origines, développement et effets, Presses de l'université de Laval, 2000.

¹⁵ : S. CORDELLIER, (sous la direction de), Mondialisation. Au-delà des mythes, La découverte, 2001.

¹⁶ : T. DONAHUE, « International labour standards. The perspective of labour » (1994), cité par E. LEE, p. 185.

à se projeter dans l'avenir est sans doute discutable. Toutefois, on peut convenir qu'en 2004, des centaines de millions de travailleurs Chinois, Indiens ou Indonésiens ne s'inscrivent pas dans des organisations et un marché du travail proprement comparables à ceux des pays du Nord (activités de l'économie informelle, économie rurale peu mécanisée, etc.). Enfin, on n'observe pas de convergence vers un modèle unique, reposant systématiquement sur des bas salaires et des conditions de travail détériorées. Et quand bien même ce serait le cas, la responsabilité des Etats, leur capacité à agir de concert au travers de formes politiques nouvelles, reste ici entière, la mondialisation ayant souvent « bon dos ».

Quel que soit l'avenir, il reste que les sociétés du Nord souffrent aussi d'une deuxième crise, celle de l'intégration par le travail, qui est aussi, nous le verrons, une crise de la forme même de « l'entreprise ». Y. MOULIER-BOUTANG constate, à cet égard, que « lorsque les effectifs de l'entreprise s'accroissent de façon vertigineuse comme dans le cas de success story des start-up, ou bien diminuent du simple au double au gré des OPA, des fusions, des démembrements, la planification de long terme des effectifs par le biais des compromis reposant sur les marchés internes perd une grande partie de son intérêt »¹⁷.

Non seulement, le chômage prive beaucoup de salariés de l'accès à l'emploi, mais, à la périphérie du travail salarié, réapparaissent des « travailleurs sans travail », des « inutiles au monde », « des « surnuméraires » de l'économie nationale ». Cette crise de l'intégration par le travail se traduit d'abord par la montée de l'emploi a-typique, qui bouleverse les normes de l'emploi de la période de croissance. R. CASTEL y voit, comme A. GORZ et J. RIFKIN, une tendance productrice de vulnérabilité sociale et de précarisation. Bien plus, le chômage n'apparaît plus comme une « bulle » qu'un retour de la croissance pourrait percer, mais comme une nouvelle réalité structurelle liée à la modernisation des entreprises¹⁸. Le pouvoir financier se dissocie de l'activité industrielle et décide, au plus loin, de la vie ou de la mort d'entreprises ou d'établissements entiers ; les unités de production sont ainsi de plus en plus volatiles et détachées de l'ancien ancrage dans un territoire, délocalisables si quelque part, ailleurs, on peut produire à moindre coût ; les salariés, enfin, semblent rester les seuls à invoquer le lien communautaire qui les unit à leur emploi et à leur territoire, mais le pouvoir des organisations syndicales ou des collectifs est en même temps fragilisé face à de telles décisions.

C'est donc tout un jeu de déstabilisation qui se met en place, générant une crise de grande ampleur de l'intégration par le travail. D'abord, on l'oublie souvent, tant le projecteur a été braqué plus souvent sur les « exclus » que sur les actifs au travail, on assiste à une « déstabilisation des stables », qui affecte les franges traditionnellement intégrées de la classe ouvrière et de la petite classe moyenne, jusqu'à l'encadrement de rang parfois élevé¹⁹. La conséquence de cette chaîne cumulative d'exclusions est que se sont, depuis un bon nombre d'années, mises en place des politiques d'insertion, qui ont contribué, nolens volens, à « cataloguer » un nombre croissant de gens comme « populations à problème ». Certains exclus ne vivent plus une simple étape, mais un véritable état, que R. CASTEL qualifie de « transitoire durable »²⁰ et ils deviennent une clientèle récurrente de politiques, qui visent à s'occuper de ceux qu'il nomme les « valides invalidés par la conjoncture de l'emploi ».

De la fin du compromis fordien au « capitalisme cognitif »

Si les utopies de la fin du travail ont, certes, diagnostiqué ces crises, elles en dressent une image par trop catastrophique et ne proposent, en outre, que peu de remèdes, sinon « l'exode de la société de travail ». Où sont les lignes d'explication d'une mutation d'ensemble du système productif et vers quelle nouvelle « grande transformation » va-t-on ?

¹⁷ : Y. MOULIER-BOUTANG, « Mondialisation : entreprises et main d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 144. Tandis que l'innovation apparaît dans le tissu de la sous-traitance, dans les laboratoires des universités et des grandes écoles, l'entreprise vit une dilatation de ses limites productives. « La veille technologique n'est plus seulement la surveillance de la concurrence, mais le repérage dans la société des facteurs d'innovation et leur appropriation par l'entreprise au moindre coût de transaction ». C'est ce que Y. MOULIER-BOUTANG appelle la « fonction prédatrice des firmes », en quête guerrière de l'ensemble des effets positifs non marchands que secrètent les échanges au sein de la société globale.

¹⁸ : R. CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995, p. 402.

¹⁹ : R. CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995, p. 410.

²⁰ : R. CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995, p. 433.

La première nous est fournie par l'école de la régulation, qui voit dans la remise en cause du compromis fordien, dès les années 1970, la source d'une perte globale de cohérence à la fois macro et micro économique, en ce qui concerne les pays du Nord. D'un modèle de consommation axée sur des biens manufacturés de type standard, nous serions passé à une économie de variété, à la fois demandée par les consommateurs et soutenue par la concurrence acharnée des producteurs. Le mode de production, quant à lui, s'est déplacé de l'axe taylorien vers des organisations de type « toyotiste », engendrant la fin de l'intégration des ouvriers de masse, la baisse de la croissance concourant à la multiplication d'hémorragies d'emploi surtout non qualifié. Le rapport salarial, de son côté, s'est détérioré : il passe, à l'ère taylorienne, d'un compromis entre temps de travail et salaire régulièrement croissant, qui a permis au plus grand nombre de s'intégrer à une société de consommation, à un équilibre beaucoup plus instable, où le contrat implicite ne tient plus, les employeurs n'étant plus prêts à garantir ni stabilité de l'emploi, ni augmentations régulières de salaires, ni même le maintien de la protection sociale de la période des Trente Glorieuses. Enfin, la perte de cohérence est aussi due à la crise de l'Etat providence. L'Etat n'est plus en position de contribuer efficacement au retour du plein emploi. P. ROSANVALLON évoque, à cet égard, une double crise de l'Etat-providence²¹ : la crise est financière, auto-entretenu principalement par la hausse du nombre des chômeurs ; elle est aussi d'ordre idéologique, le soupçon étant jeté, par les tenants du libéralisme, sur le bien fondé de politiques de redistribution, qui sont censées jouer contre l'investissement, et contre l'emploi.

L'autre interprétation de la révolution des rapports entre travail et mondialisation est la thèse d'une véritable rupture historique, celle de l'avènement d'une économie de type informationnelle et d'une société en réseaux, sur les décombres de l'économie de type fordienne²². Depuis le dernier quart du vingtième siècle, un phénomène sans précédent est apparu : celle d'économies où la productivité et la compétitivité dépendent de plus en plus de la capacité à générer, traiter et appliquer une information efficace fondée sur le savoir et la connaissance. Economie globale, parce que les activités clefs sont organisées en réseau à l'échelle planétaire et que la productivité et la concurrence s'expriment dans un réseau global d'interactions²³. Informationnelle et globale à la fois car, pour la première fois dans l'histoire, se conjuguent l'apparition d'une nouvelle base matérielle indispensable à l'économie, les technologies de l'information, ainsi qu'une extension planétaire du capitalisme. Constatant cette réalité nouvelle, M. CASTELLS hésite à substituer à l'autonomie d'acteurs capables de gouvernance, la conception d'un monde économique où règneraient des réseaux privés de tout contrôle. Les réseaux restent multiples, souvent hiérarchisés, et les décisions renvoient toujours à des collectifs organisés.

Si l'économie mondialisée connaît un raccourcissement de la durée de vie des produits comme des services, vit un régime « d'innovation permanente », Y. MOULIER-BOUTANG va au delà la définition d'une économie de type informationnelle et parle de la naissance d'un « capitalisme cognitif ». Il distingue un mouvement de virtualisation de l'économie lié à la mondialisation, « c'est à dire le rôle croissant de l'immatériel et des services liés à la production de cet immatériel »²⁴ et la prolifération de petits ordinateurs décentralisés de plus en plus puissants et reliés entre eux par la Toile. Il est question de la captation de l'innovation, et pas simplement de l'information, et ce de manière continue, en lien avec les savoirs tacites du marché, de l'entreprise comme de la puissance publique et de ses centres de recherche²⁵. La croissance économique, dans la mondialisation, devient « construction sociale » avec une obligation de « coopération entre cerveaux ». Ce qui devient central,

²¹ : P. ROSANVALLON, La crise de l'Etat-providence, Paris, Le Seuil, 1984 ; P. ROSANVALLON, La nouvelle crise de l'Etat-providence, Paris, Fondation Saint-Simon, 1993.

²² : M. CASTELLS, La société en réseaux. l'ère de l'information, tome 1, Paris, Fayard, 1998.

²³ : M. CASTELLS, La société en réseaux. l'ère de l'information, tome 1, Paris, Fayard, 1998, p. 93.

²⁴ : Y. MOULIER-BOUTANG, « Mondialisation : entreprises et main d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 156.

²⁵ : Y. MOULIER-BOUTANG pointe trois invalidations majeures du modèle smithien de division du travail : « celle de la spécialisation de l'activité : réduction du travail complexe au travail simple, division de l'exécution manuelle d'avec la conception intellectuelle conçue pour diminuer le temps d'apprentissage ; celle ensuite, de la taille du marché qui perd sa pertinence dans un univers de production de petite série (...) ; celle enfin des gains de productivité qui ne résultent plus d'économies d'échelle pour pallier la loi des rendements marginaux décroissants » (« Mondialisation : entreprises et main d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 157).

« c'est le travail vivant non consommé et non réduit à du travail mort dans le machinisme », « à du capital humain standardisé codifié »²⁶.

Ajoutons que la dynamique des flux migratoires se fonde aussi de plus en plus sur la mobilité « d'étrangers » de haut niveau social qui possèdent « l'intuition immédiate » des attentes individualistes des sphères économiques²⁷. Au sein de cette population émergent les managers de grandes entreprises dites « mondiales », ce que G. F. DUMONT repère avec la notion de « migrations entrepreneuriales »²⁸, professionnels dotés d'un important capital culturel comme d'un haut niveau de revenus, et dont la mobilité fonctionnelle et géographique est censée couronner, dans l'organisation du travail, le principe de flexibilité de la « ressource humaine ». Dans le cadre de « mégavilles », liées entre elles en réseaux, ces hommes (en majorité) et ces femmes posent, en des termes nouveaux par rapport aux populations migrantes, le problème de la « multiplicité des allégeances » par delà différents territoires. Ces individus préfigurent la figure de l'acteur mondial au travail défini comme quelqu'un qui peut se déplacer ou peut « commuter », ou plus sûrement, peut faire les deux à la fois. D'ailleurs, dans la mondialisation, celui qui fait circuler les autres, les personnes physiques comme les informations, vaut plus que celui que l'on fait circuler. Ainsi, dans nos sociétés, le présentateur de télévision l'emporte sur le professeur ou le savant. La différence entre les dirigeants d'entreprises multinationales et les migrants ou les réfugiés est qu'ils parviennent davantage à comprimer l'espace-temps et à en tirer profit.

Au final, la mondialisation n'est pas sans dominants et il existe des élites du pouvoir qui profitent de leur position privilégiée pour se ménager un accès durable aux ressources matérielles et un bon carnet d'adresses. Cette élite travaille en réalité à déstructurer les autres groupes et partage un ensemble commun de pratiques et de représentations : « la forme essentielle de domination dans notre société repose sur la capacité organisationnelle de l'élite dominante, laquelle va de pair avec sa capacité à désorganiser les groupes sociaux »²⁹. Nous assistons partout au remplacement de l'engagement territorial par la mobilité dans la lutte pour les positions dominantes. « Les nouveaux empires ne sont pas de ce monde, ils n'appartiennent pas à la réalité terrestre et géographique, à « l'espace des lieux » » écrit Z. BAUMAN, incitant à penser par exemple dans le registre des entreprises que les modèles de gestion des carrières prennent de plus en plus en compte le désir des salariés à potentiel de ne pas s'attacher à un territoire³⁰.

Déconstruire les mythes de la mondialisation liés au travail

Sur le plan du travail et de l'emploi, les transformations liées à la mondialisation doivent être interprétées avec mesure. Au-delà des simplifications, il n'y a pas de disparition massive et homogène du travail à l'échelle de la planète, mais souvent bien des détériorations. Dans les pays du Nord, la rupture historique de modèle productif entraîne une hausse structurelle du chômage, partout en Europe ou encore dans bien des pays de l'ancien bloc de l'Est (un pays comme la Pologne dépasse aujourd'hui le taux de 20% de chômeurs) ; aux USA, la flexibilité plus avancée se traduit par la baisse des salaires réels, l'aggravation des inégalités et l'instabilité de l'emploi, qui va de pair avec une nouvelle culture de la fluidité³¹. Partout au Nord, on assiste, du fait de la mondialisation, à une restructuration des relations entre le capital et le travail. Mais s'il s'agit du Tiers-monde, qui montre aujourd'hui une grande diversité de situations, il serait imprudent et sans doute malhonnête de trancher entre bien des analyses divergentes : la mondialisation, pour les uns, détruit globalement beaucoup d'emplois agricoles et des emplois qualifiés, et, pour les autres, la pénétration des investissements étrangers n'est pas telle que des pans entiers de l'emploi disparaissent ; de même que la pauvreté, pour certains, ne s'accroît pas vraiment d'une période à l'autre.

²⁶ : Y. MOULIER-BOUTANG, « Mondialisation : entreprises et main d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 159.

²⁷ : A. SAYAD, La double absence, Seuil, 1999, p. 247.

²⁸ : G. F. DUMONT, « Les nouvelles logiques migratoires », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 114.

²⁹ : M. CASTELLS, L'ère de l'information : la société en réseaux, Fayard, 1998, p. 467.

³⁰ : Z. BAUMAN, « Vivre (et parfois mourir) ensemble dans un monde plein », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 236.

³¹ : R. SENNET, Le travail sans qualités, 10/18, Paris, 2003.

Prendre la juste mesure de la mondialisation et du travail revient à chasser certains mythes. Pas plus qu'elle n'est une simple idéologie, ni une simple emprise d'une nouvelle élite mondiale, la mondialisation ne parvient pas à couronner une économie essentiellement structurée par des « firmes globales », nouveaux empires sur lesquels le soleil ne se couche pas, et qui se partageraient la richesse sur toute la planète. La plupart de ces firmes restent ancrées à des intérêts nationaux, même si leur poids économique est devenu impressionnant. Evacuons aussi le mythe d'un tel pouvoir de domination via l'intégration mondiale, de la part de ces mêmes firmes, que le travail (sous la forme du salariat) viendrait à disparaître inexorablement et que, tous les marchés du travail étant désormais connectés, on devrait assister bientôt à la condamnation de tout un chacun (à part quelques « happy few » des noyaux durs des firmes) soit au chômage, à l'exclusion, soit à des formes d'emploi intermittents. La mondialisation développe, dans tous les métiers, la crainte de la perte d'emploi mais ne signe pas la « fin du travail ». La mondialisation, c'est peut être surtout ce temps du développement d'un sentiment d'insécurité sociale chez ceux qui, différents des immigrés, des femmes, des minorités ethniques, sont censés être pourvus pour longtemps, pour toujours, des emplois les plus en vue.

La mondialisation ne se réduit pas non plus à une simple dimension économique car le marché n'est pas une construction extérieure au politique mais il est inséparable des processus institutionnels qui en garantissent la création et la reproduction. Le marché moderne n'est pas une institution auto-régulée capable de soumettre à sa seule logique l'ensemble des secteurs de la société (le marché ne deviendra pas la norme universelle unique du fonctionnement des rapports humains), mais on doit le lire comme un large espace d'échanges où entrent en interaction facteurs structurels, économiques et valeurs non matérielles (sacrées, sociales ou personnelles). V. ZEUZER a nommé modèle économique des « marchés multiples » ce courant de pensée qui rejette le rapport de simple dépendance entre sphère marchande et non marchande. « L'impérialisme du marché est constamment tenu en échec par le fonctionnement routinier de la vie sociale. En fait, il n'existe pas de transaction marchande qui puisse être « protégée » des influences extra-économiques » écrit V. ZEUZER³². J. RIFKIN, lui aussi, s'oppose au dogme des pro-mondialistes selon lequel le commerce précède la culture, en soulignant que l'on a jamais vu d'économie fonctionner là où, au préalable, n'existaient pas de réseaux tissés de sociabilité. « REEBOK, le manufacturier américain de chaussures, s'est doté d'un « code de bonne conduite ». Cette compagnie, qui appuie depuis longtemps Amnesty International et a parrainé le programme « Witness », fournit aux militants des droits de l'homme caméras vidéos, ordinateurs et télécopieurs »³³.

La mondialisation ne s'inscrit donc ni dans un accomplissement millénariste de l'humanité (qui échappe à toute vérification scientifique), ni dans la seule perspective de l'économisme (qui l'enferme dans une prétendue révolution des politiques économiques libérales dominantes de ces trente dernières années). Bien plus, malgré l'usage pratique du vocable au singulier - il n'y a pas de mondialisation unique - mais une pluralité de mondialisations qui suivent des rythmes différents, qui concernent des espaces localisés, et qui s'enchevêtrent pour laisser tout au plus apparaître que la totalité mondiale dont on parle n'est jusqu'à présent que la lente construction d'un cadre planétaire constitué par la coexistence de plusieurs économies-mondes.

Concluons en écrivant que ce n'est pas en faisant fonctionner librement le marché, en croyant favoriser l'enrichissement du plus grand nombre et en se fondant sur une logique de redistribution indirecte que l'on réduira les inégalités. Tout simplement peut être parce que les lois du marché, quand elles sont sans limites, corrompent, colonisent les esprits et font perdre le sens du partage aux plus riches. Ce n'est pas un hasard si nombre de grands pays industrialisés, à commencer par le Japon, ont renoncé à ce qui faisait la fierté de leurs cultures économiques, la défense du plein emploi. « Alors que, pour R. LUXEMBOURG, l'inclusion de nouveaux territoires et de nouvelles populations était la

³² : V. ZEUZER, « Pour une approche sociologique du marché », Problèmes économiques, n°314, 24 Février 1993, p.2. Sur ce point, on s'intéressera à J. L. LAVILLE, L'économie solidaire : une perspective internationale, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

³³ : G. POURADIER, La mondialisation, La plage, 2001, p. 102.

condition nécessaire au métabolisme du capital pour rétablir l'équilibre sans cesse rompu de l'accumulation, la nouveauté inhérente à la globalisation marchande résiderait dans le fait que le développement inégal serait désormais non dépassé, mais « internalisé »³⁴. Le développement devient de plus en plus mal combiné et fait que des populations entières dans les pays développés sont victimes de pauvreté.

Et si la loi de la mondialisation, cela ne revenait pas à amèrement constater que le Bien ne peut éradiquer le Mal car tous deux grandissent toujours ensemble ? Plus une nation devient riche, plus dans le même temps, certains de ses ressortissants deviennent pauvres. On ne peut rien pousser aux extrêmes sans provoquer un effet retour. Une force qui s'étend en voit une autre force surgir et déjà promettre de l'annuler. C'est pourquoi, de Millau à Seattle, de Porto Alegre à Gênes, le contrepoids aux effets dévastateurs de la mondialisation réside assurément dans de nouveaux choix politiques, assumés et contrôlés par le plus grand nombre possible de citoyens. « Faute de trouver une troisième voie entre l'Etat et le marché » confirme I. RAMONET, « nous survivrons peut-être en tant que consommateurs, mais nous n'existerons plus comme citoyens »³⁵. Et terminons en citant J. LEVY qui constate que l'on a parfois le sentiment que, pour certains, « il pourrait y avoir plusieurs Mondes : un autre monde est possible ? Non, mais il existe d'autres possibles pour ce seul monde »³⁶.

Dominique MARTIN, Jean-Luc METZGER et Philippe PIERRE.

Auteurs de Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation, Editions du Seuil, 2003.

³⁴ : D. BENSALD, « Le nouveau désordre impérial », Contretemps, n° 2, septembre 2001, p. 16.

³⁵ : I. RAMONET, « Globalisation, culture et démocratie », in Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2000.

³⁶ : J. LEVY, « Quel espace pour la société-Monde ? », in Qu'est-ce que la globalisation ?, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p 114.